

Plus d'un quart des enfants de 5 à 18 ans ne partent pas en vacances d'été

Georges Hatchuel

En matière de départs en vacances, les enfants constituent une demande potentielle importante : ils disposent d'au moins deux mois consécutifs chaque été, tandis que leurs parents n'ont, en général, que trois ou quatre semaines de congés. Or, paradoxalement, les données sur les vacances des enfants sont rares. L'étude réalisée par le CRÉDOC, à la demande de la Direction du Tourisme, apporte sur ce sujet de précieuses indications : alors qu'environ 55 % des 18 ans et plus partent en vacances d'été (au moins 4 jours hors du domicile), c'est le cas de 73 % des enfants de 5 à 18 ans.

Les parents préfèrent donc se restreindre sur leurs propres départs plutôt que d'empêcher celui de leurs enfants. Il reste que 27 % des jeunes n'ont pas eu la chance d'effectuer un séjour de vacances pendant l'été 1998, essentiellement pour des raisons financières.

Quand l'enfant part en vacances, il le fait aussi souvent avec ses parents, que sans eux. Dans le second cas, il est fréquemment accompagné de personnes proches (grands-parents, oncles, tantes, amis...). En fait, une forte majorité de la population estime souhaitable que les enfants partent sans leurs parents une partie de leurs vacances d'été.

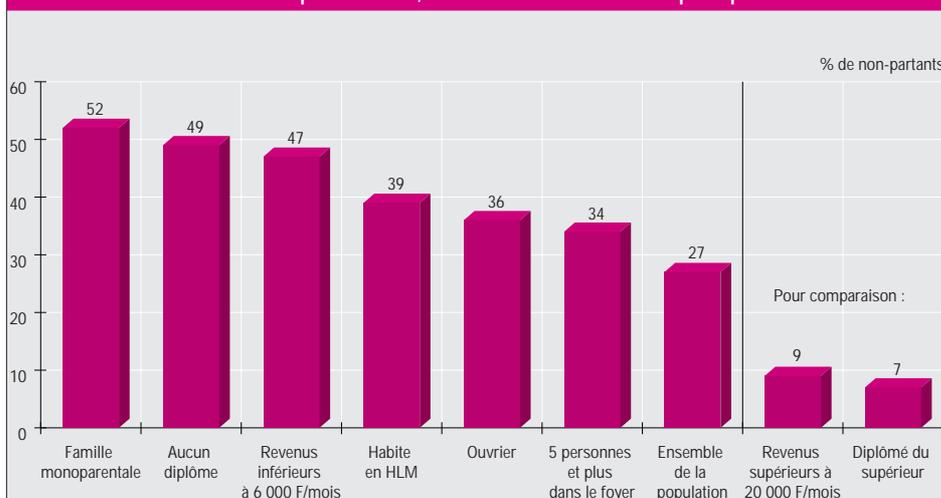
Baucoup moins de départs chez les non-diplômés et les bas revenus

L'enquête du CRÉDOC réalisée pour la Direction du Tourisme montre que près des trois quarts des enfants de 5 à 18 ans ont pu partir en vacances d'été en 1998. Tous n'ont cependant pas été logés à la même enseigne : 39% ont effectué un seul séjour, 23% deux séjours différents et 11% ont même eu la chance d'en effectuer trois ou plus pendant les deux mois concernés. A l'autre bout de l'échelle, 27 % des enfants n'ont pu partir en vacances. Parmi eux, presque les deux tiers (soit

17 % de l'ensemble des jeunes de 5 à 18 ans) ne sont jamais partis, ou une seule fois seulement, les quatre derniers étés.

Le pourcentage de non-partants est encore plus élevé chez les non-diplômés (49 %, contre 27 % en moyenne et 7 % chez les diplômés du supérieur), chez les ménages à faibles revenus (47 %) et dans les familles monoparentales (52 %). D'ailleurs, même si les parents hésitent -pour des raisons compréhensibles- à fournir les motifs précis de cette impossibilité de partir, la première explication avancée (par 36 % des répondants) tient précisément au manque de moyens financiers.

Dans les familles monoparentales, un enfant sur deux ne part pas en vacances



Source : CRÉDOC, Enquête «Conditions de Vie et Aspirations des Français»

Exemple de lecture : Chez les non-diplômés, 49 % des enfants ne sont pas partis en vacances d'été en 1998, contre 27 % en moyenne dans l'ensemble de la population concernée (parents d'enfants de 5 à 18 ans).

De sensibles inégalités dans les taux de départs des enfants

	(en %)
Sont partis en vacances en juillet-août 1998	73
dont : a effectué un seul séjour	39
a effectué deux séjours différents	23
a effectué trois séjours ou plus	22
N'est pas parti en vacances en juillet-août 1998	27
dont : n'est pas parti non plus les trois étés précédents	14
est parti une seule fois en été entre 1995 et 1998	3

Source : CREDOC, Enquête «Conditions de Vie et Aspirations des Français»
Champ : question posée aux parents d'enfants de 5 à 18 ans

La grande majorité des enfants restés chez eux pendant les vacances n'ont pas non plus pratiqué d'activités particulières dans la journée. En vérité, seulement 18 % des non-partants se sont rendus dans un centre de loisirs ou ont pratiqué des activités précises (sportives, culturelles, artistiques) pendant leur été. Les «petits», c'est-à-dire les jeunes de 5 à 8 ans, partent un peu plus que les autres enfants. Leur taux de non-partants est de 23 %, contre 29 % chez les 9-13 ans ou les 14-18 ans. Les départs des plus petits revêtent probablement aux yeux des parents un caractère «primordial» : la nécessité d'encadrement de l'enfant, doublée de la difficulté d'obliger le jeune à rester chez lui toutes ses vacances, les incitent certainement à trouver des solutions pour tenter de leur offrir au moins un séjour, si bref soit-il. Quoi qu'il en soit, quand les parents partent, les enfants partent aussi : 91 % des enfants dont les parents sont partis en vacances dans l'année ont eu l'occasion de s'absenter pour leurs vacances d'été. De même, quand les parents ne partent pas, 55 % des enfants concernés ne partent pas non plus (contre 27 % en moyenne). On note tout de même que 45 % des enfants dont les parents n'ont pas eu de vacances ont néanmoins pu bénéficier d'un séjour. On préfère donc se priver de vacances pour pouvoir offrir à ses enfants la possibilité d'en prendre.

Les enfants partent autant avec leurs parents que sans eux

Pour les enfants qui ont eu la chance de partir au moins une fois en juillet-août 1998, la durée totale de séjour a été en moyenne de 27 jours, qu'ils aient effec-

tué un ou deux départs. Certes, on part souvent avec ses parents : plus de la moitié (55 %) des enfants partis ont passé au moins un de leurs séjours avec leurs deux parents. Mais un même nombre (55 %) a effectué au moins un de ses départs sans ses parents (le total dépasse les 100 %, certains enfants ayant effectué plusieurs séjours différents).

A vrai dire, quand l'enfant part sans ses parents, c'est le plus souvent avec des adultes proches : 14 % sont partis au moins une fois avec leurs grands-parents exclusivement ; 16 % avec des adultes proches (famille proche, amis...); 10 % avec à la fois leurs grands-parents et des adultes proches.

Enfin, 19 % des jeunes qui sont partis l'ont fait au moins une fois sans leurs parents, ni adultes proches. Dans la plupart des cas, ils se sont rendus en colonies ou clubs de vacances, pendant que quelques-uns (environ 7 %) sont partis vraiment seuls. Dans ces cas, ce que les parents mettent avant tout en avant c'est «l'émancipation» nécessaire de l'enfant.

Toujours est-il que même quand l'enfant part avec ses deux parents, ceux-ci sont

souvent -dans 38 % des cas- accompagnés d'amis ou de famille proche : les retrouvailles familiales restent une des premières caractéristiques des vacances des Français, surtout quand il y a des enfants.

Les destinations des jeunes : la mer d'abord, la campagne ensuite

Première destination des adultes, la mer reste le lieu de séjour privilégié aussi pour les enfants : 55 % des partants se sont rendus en été 1998 au moins une fois sur le littoral, avec une préférence pour les plages de l'ouest du pays ; 34 % des enfants sont partis au moins une fois sur les côtes de la Mer du Nord-Normandie-Bretagne ou Atlantique ; 24 % se sont rendus sur les côtes méditerranéennes.

La deuxième place des destinations des jeunes revient à la campagne (33 % ont été au moins une fois à la campagne en juillet-août 1998), assez nettement devant la montagne (18 %). Peu de séjours sont effectués à l'étranger (environ 10 %) ou en ville (9 %).

Enfin, les vacances constituent bien l'occasion de pratiques nouvelles, sportives ou d'éveil : un enfant concerné sur trois (29 %) a pratiqué une activité sportive nouvelle et 29 % également une activité culturelle ou linguistique.

Les jeunes se rendent d'abord dans la famille proche

Trois modes d'hébergement se détachent très sensiblement des autres : c'est d'abord dans la famille proche que les enfants effectuent leurs séjours de vacances ; 38 % des partants y ont effectué au moins un de leurs séjours d'été ; l'accueil des grands-parents ou des amis joue ici un grand rôle. Viennent

Un enfant sur deux part sans ses parents

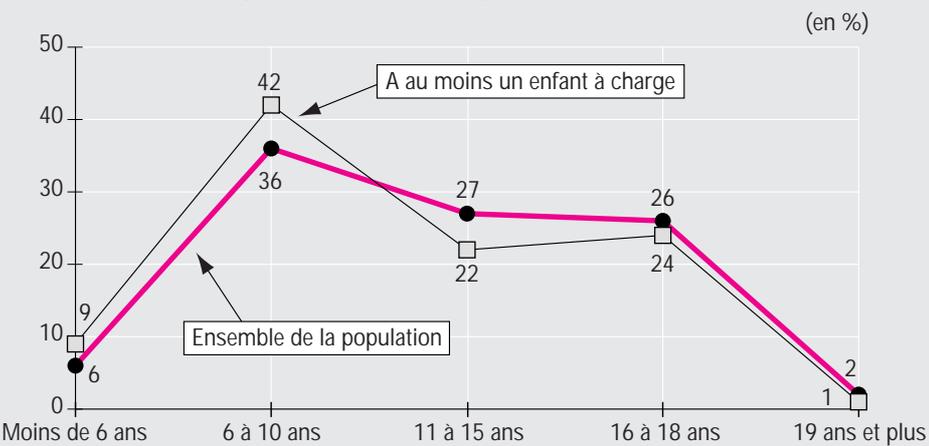
Champ : enfants partis en vacances d'été 1998 (en %)

L'enfant est parti avec ses deux parents actuels	55
dont : est parti avec seulement ses deux parents, et personne d'autre	34
L'enfant est parti avec un seul de ses parents actuels	14
L'enfant est parti sans ses parents, mais avec ses grands-parents exclusivement	14
L'enfant est parti sans ses parents, mais avec des adultes proches exclusivement	16
L'enfant est parti sans ses parents, mais avec à la fois ses grands-parents et des adultes proches	10
L'enfant est parti seul, sans ses parents, sans ses grands-parents, ni adultes proches (y c. colonie de vacances)	19

Source : CREDOC, Enquête «Conditions de Vie et Aspirations des Français»
Exemple de lecture : 55 % des partants ont passé au moins un de leurs séjours de vacances avec leurs deux parents.
Attention : les enfants ayant pu effectuer plusieurs séjours de type différent, le total est supérieur à 100.

Une émancipation souhaitée dès l'âge de 6 ans

A partir de quel âge pensez-vous qu'un enfant peut partir, sans ses parents, pour les vacances (ou une partie des vacances) ?



Source : CREDOC, Enquête «Conditions de vie et Aspirations des Français», Juin 1999.

ensuite le camping (27 %), puis l'hébergement en location ou en gîte rural (22 %).

Les colonies de vacances prennent la quatrième place : un enfant sur dix parmi ceux qui sont partis (11 % exactement) a effectué au moins un séjour en colonies pendant l'été 1998.

Un courant favorable à l'idée que l'enfant parte seul en vacances

D'autres questions posées, cette fois à l'ensemble de la population, et non plus seulement aux chargés de famille, montrent l'existence d'un fort courant d'opinion favorable à la nécessité, pour l'enfant, de partir sans ses parents. Les trois quarts de la population (76%) estiment en effet souhaitable que les enfants partent seuls une partie de leurs vacances d'été.

L'âge moyen cité par les Français pour un départ seul se situe autour de 12 ans, mais 36 % des enquêtés vont même jusqu'à situer ce cap entre 6 et 10 ans. C'est même le cas pour 42 % des parents. Ces attitudes ne sont pas indépendantes de l'opinion que chacun se fait de ce qu'on appellera les valeurs familiales : les conceptions plus «traditionnelles» de la famille (opposition au travail des femmes, opinions très réservées sur le divorce, ...) vont de pair avec une réticence accrue -mais minoritaire- au départ en vacances d'un enfant sans ses parents. Il reste que la grande majorité des Français met en avant la nécessité «d'émancipation» ou d'autonomie de l'enfant.

Contrepartie directe de cette indépendance accordée à l'enfant, ce que les Français privilégient quand ils choisissent un séjour de vacances pour un jeune, c'est d'abord l'encadrement proposé et le respect des normes de sécurité. C'est seulement après qu'intervient le coût du séjour. Dans les catégories aisées (cadres, titulaires de revenus confortables), on se montre encore plus sensible à la sûreté de l'environnement (qualité de l'encadrement et respect des normes) tandis que dans les catégories moins favorisées, les préoccupations d'ordre financier prennent un peu plus

d'importance, mais sans jamais se situer en tête des citations.

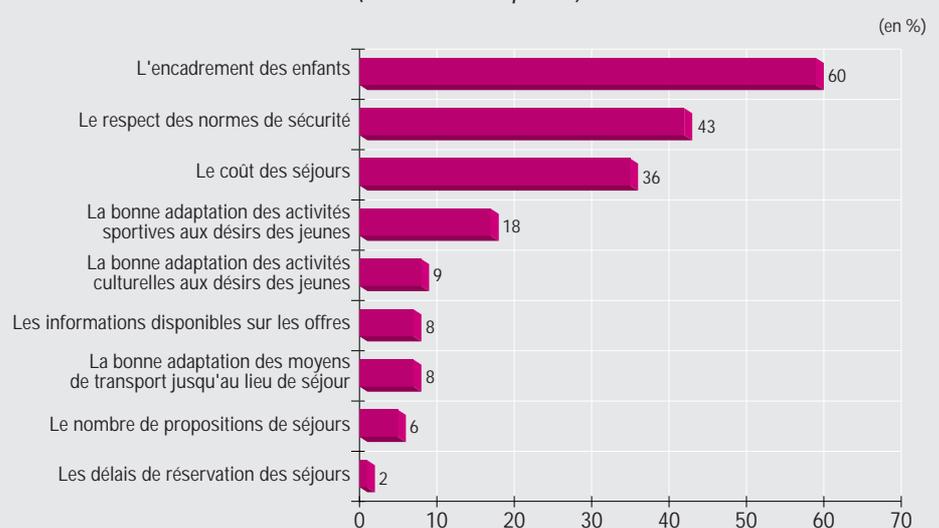
Une image satisfaisante des séjours proposés

Toujours est-il que nos concitoyens ont une image positive des séjours proposés aux enfants, notamment dans les deux domaines qui leur tiennent le plus à cœur : pour 74 % des parents, l'encadrement, tel qu'ils le voient dans l'offre actuelle, leur paraît bon ; pour 68 %, les normes de sécurité sont bien respectées. De plus, pour 75 à 83 % d'entre eux, les activités proposées aux enfants sont bien adaptées et pour 74 %, les offres sont assez diversifiées. Il reste que 53 % des parents ne trouvent pas raisonnables les prix des séjours proposés. 45 % se plaignent aussi de l'insuffisance d'informations sur ces offres. Autre élément d'insatisfaction : 50 % des parents trouvent trop longs les délais de réservation.

Finalement, outre le maintien de l'exigence sur la bonne qualité de l'encadrement, c'est autour d'une meilleure diffusion des offres et d'un effort accru sur les prix que s'articulent les deux principales priorités que doivent aujourd'hui viser les professionnels des vacances des enfants. La démocratisation des départs passe aussi évidemment par la réalisation d'un tel effort. ■

Encadrement des enfants et sécurité passent avant le coût du séjour

Les deux éléments auxquels on accorde le plus d'importance pour le séjour d'un jeune de 5 à 18 ans (total des deux réponses)



Source : CREDOC, Enquête «Conditions de Vie et Aspirations des Français», Juin 1999

L'offre est jugée satisfaisante... mais pas le coût des séjours

Voici une série d'opinions concernant l'offre de vacances pour les jeunes de 5 à 18 ans.
Dites-moi si vous êtes d'accord avec chacune de ces affirmations
Réponses des personnes ayant un enfant à charge (en %)

	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas	Total
Les activités sportives proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes	83	9	9	100
Il y a un grand choix dans les offres de séjours	74	18	7	100
Les activités culturelles proposées sont bien adaptées aux désirs des jeunes	75	16	9	100
L'encadrement des enfants (pour l'accueil, les activités) est bon	74	14	12	100
Les normes de sécurité sont bien respectées	68	22	10	100
Les moyens de transport pour amener les enfants sur les lieux de séjours sont bien adaptés	67	25	9	100
Les délais de réservation des séjours sont trop longs	50	30	20	100
Il y a suffisamment d'informations sur ces offres	48	45	7	100
Le coût des séjours est relativement raisonnable	37	53	10	100

Source : CREDOC, Enquête «Conditions de vie et Aspirations des Français», Juin 1999.

Trois configurations principales

Les vacances des enfants sont très diversifiées : les lieux de destination, les modes d'hébergement et les types d'accompagnateurs sont multiples. Dix-sept situations-types de départ en vacances des enfants (les plus courantes) ont été identifiées dans le rapport d'étude. De ces situations, trois configurations principales se dégagent, sachant que les enfants les plus chanceux peuvent, chaque été, effectuer plusieurs séjours relevant de chacune de ces configurations. Les chiffres ci-dessous sont calculés cette fois sur l'ensemble des 5-18 ans et non pas uniquement sur le nombre de jeunes partis :

- Premier cas, l'enfant part en vacances avec ses deux parents (qu'ils soient ou non accompagnés par des amis ou de la famille proche). Environ 40% du total des enfants de 5 à 18 ans ont fait au moins un séjour de ce type en été 1998. Dans ce cas, les séjours ne sont pas conçus spécifiquement pour l'enfant et on retrouve, dans leurs grandes lignes, les résultats mis en avant dans les précédentes études sur les vacances des adultes : la mer est la principale destination et pour le logement de vacances, on a davantage recours à l'hébergement marchand (la location et le camping). Ces formules ne favorisent pas particulièrement la pratique, par les enfants, d'activités culturelles ou sportives.

- Second cas, l'enfant part sans ses parents, mais il est trop jeune pour s'assumer seul (en général, il est âgé de 5 à 8 ans), ou les parents préfèrent qu'il soit accompagné : l'enfant est alors confié à des proches, notamment les grands-parents, mais il peut s'agir d'amis ou d'oncles (au total, environ 28% des enfants de 5 à 18 ans ont effectué au moins un séjour de ce type en 1998). La localisation géographique de ces séjours étant conditionnée par le lieu même d'habitation des hébergeants, c'est la campagne qui prévaut. Durant ces séjours, l'enfant tend à pratiquer relativement moins d'activités culturelles ou sportives. Cependant, dans la majorité des cas, ce séjour de vacances n'est pas le seul qu'effectue l'enfant pendant l'été (près des trois quarts des enfants concernés effectuent un autre séjour de vacances pendant la même période).

- Enfin, dernier cas de figure, l'enfant part sans ses parents et il est suffisamment autonome pour pouvoir s'assumer seul ou être envoyé dans un centre de vacances. Au total, 14% des enfants de 5 à 18 ans ont pu effectuer un séjour de ce type en été 1998. Une part importante de ces jeunes va en colonies ou clubs de vacances, tandis qu'une petite partie s'en ira camper, rejoignant alors des amis. En tout état de cause, ces vacances sont beaucoup plus «actives» : elle favorisent significativement la découverte d'activités sportives et la pratique d'activités culturelles ou linguistiques. Bien plus fréquemment qu'en moyenne, ce sont la montagne et la campagne qui seront le théâtre de ces séjours.

Pour en savoir plus

- Les données présentées sont issues de la vague de juin 1999 de l'enquête «Conditions de Vie et Aspirations des Français» du CREDOC. Chaque vague est réalisée auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatives de la population âgée de 18 ans et plus.

- Les questions sur les séjours de vacances de l'été 1998 ont été posées aux personnes ayant un enfant à charge de 5 à 18 ans (540 individus). Cet échantillon relativement faible ne permet pas de trop détailler chaque type de séjour. Il fournit cependant une première série d'informations utiles sur le sujet.

- Le rapport d'analyse («Les vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans») a été réalisé par B. Chokrane, G. Hatchuel et V. Placer. Ce rapport a été effectué pour la Direction du Tourisme. Il est édité et diffusé par l'Observatoire National du Tourisme Tél.: 01 44 37 36 00. Prix de la publication : 350 F.

- Consulter également «Les vacances d'été des Français : éléments importants, degrés de satisfaction», Etude du CREDOC, publiée dans *Analyses et Perspectives du Tourisme*, n° 54, 1999, Secrétariat d'Etat au Tourisme.

CRÉDOC

Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef : Yvon Rendu

Relations publiques : Brigitte Ezvan
Tél. : 01 40 77 85 01
relat-presse@credoc.asso.fr

Diffusion par abonnement uniquement
200 francs par an
Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

Commission paritaire n° 2193
AD/PC/DC